

ORGANISATION MATERIELLE

ARRIVEE LE SAMEDI 21 janvier : Accueil entre 10H et 11 H30
DEPART LE DIMANCHE 22 janvier : 16 H.

A EMPORTER : réveil, *sac de couchage*, missel, chapelet, *déjeuner du samedi*

LOGEMENT : Chez un foyer Domus Lyonnais ou sur place en chambre simple ou double mais avec un coût supplémentaire.

Adresse

Domaine Lyon Saint Joseph
38 allée Jean Paul II - 69 110 Sainte Foy lès Lyon
TEL : 04 78 59 22 35
Portable en cas de problème le jour J
06 30 66 97 66 (Catherine Valadji)

Accès

Pour les itinéraires voiture :
<http://www.domaine-lyon-saint-joseph.fr>

Depuis Lyon Perrache (30')

Option n°1

Métro ligne A direction VAULX La Soie
descendre à Bellecour (2ème station)

Option n°2

Sortir de la gare côté Place Carnot
Suivre les panneaux quais de Saône
Arrêt Pont Kitchener : Bus C20E

Depuis Lyon Part-Dieu (30')

Métro ligne B direction Stade de Gerland
Descendre à Saxe-Gambetta (2ème station)
Correspondance ligne D direction gare de
Vaise
Descendre à Bellecour (2ème station)

Depuis Bellecour

Bus N°C20E direction Francheville Findez.
Descendre à l'arrêt " La plaine "

Depuis l'arrêt " La plaine "

Prendre le chemin des Fonts (Coiffeur à l'angle)
100 mètres plus bas à droite Allée Jean-Paul II au n°38

XVII^{ème} Rassemblement des foyers Domvs Christiani

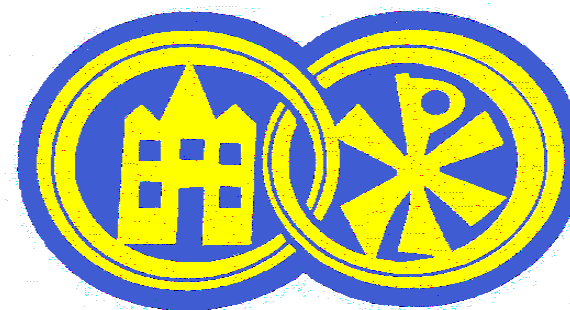
21 et 22 janvier 2012

LYON

(Domaine St Joseph - Ste Foy lès Lyon)

Autour du thème de l'année 2011/2012,
« Famille et Sacrements »

« Le défi du Mariage »



BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le 20 décembre 2011

(impératif pour organiser l'hébergement)

accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « Domvs Christiani »
à l'adresse suivante :

M. et Mme EPITALON
17 Place Jules Ferry – 69006 LYON
Tél : 04 78 24 39 87
xavier.epitalon@club-internet.fr

MONTANT DE LA PARTICIPATION (sans hébergement)

Celle-ci comprend : les repas du samedi soir et du dimanche, la location des salles, l'accueil et le déplacement des prêtres et des intervenants extérieurs à Domvs Christiani

(entourer la case qui vous correspond) :

PROVENANCE	1 PERSONNE	1 FOYER
Zone 1 : Lyon – Rhone-Alpes	42 €	75 €
Zone 2 : IDF – Sud-Est	35 €	61 €
Zone 3 : Autres	28 €	47 €

HEBERGEMENT

- Logé « familialement » chez un « foyer Domvs » Lyonnais
- Logé sur place (petit-déjeuner compris) :
en chambre double (+ 44 €) - en chambre simple (+ 40 €)

PARTICIPATION TOTALE (avec hébergement) : _____

(Les chèques ne seront encaissés que le jour du rassemblement)

Prénoms et Nom : _____

Adresse : _____

Tél fixe : _____ Tél mob. _____

Mail : _____

Nom et ville du groupe : _____

Nom du FRG (si différent) : _____

L'aspect financier ne doit pas être une difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Autour du thème : « Famille et sacrements »

Conférences :

Les secrets de la patience conjugale – Père Descouvemont
Conférence par un foyer Domus Christiani (en cours de décision)

Forums (topo de 20' suivi de 40' d'échange – 2 temps de forum au choix) :

La fécondité de l'adoption – Solange et Xavier EPITALON
Psychologie : tabou ou aide pour le couple et la famille ? Bruno PIETTRE
Etre beaux-parents et grands-parents – Marc et Maryvonne PIERRE
Le discernement en politique – Jean Soubrier

Topo technique :

La dynamique du groupe
Milan 2012 : 7^{ème} rencontre mondiale des familles avec Benoit XVI

Ateliers (topo de 20' suivi de 40' d'échange) :

Comment lancer l'année Domvs ?
Préparer la relève : une nécessité pour le FRG.
La Charte, Cœur de la vie du groupe.
Le commentaire du point de règle.

SOIREE CONVIVIALE

Merci d'apporter une boisson régionale

SPIRITUALITE

- ⇒ Temps de rencontre avec le Cardinal Barbarin, archevêque de Lyon
- ⇒ Chapelet, **Temps d'adoration**, Salut du Saint Sacrement.
- ⇒ Mot spirituel par le Père Maximilien-Marie
- ⇒ Messe dominicale sur place à 9h00 célébrée par le Père Abbé de l'Abbaye Ste Madeleine du Barroux
(avec une intention particulière durant ce we pour la défense de la vie en union avec la Marche pour la vie du dimanche 22 janvier à Paris.)

Afin de préserver la disponibilité de tous, il est demandé de venir au rassemblement sans enfants, sauf cas de force majeure (nous prévenir). Merci de votre compréhension !